

# LE DIPLOME DE DOCTORAT EN COTE D'IVOIRE : ENTRE LES COMPLICATIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA BANALITE POPULAIRE

**Dr. Amara Keita**

Enseignant-chercheur, Département de Sociologie, Université de Labé

DOI:10.37648/ijrssh.v15i01.006

<sup>1</sup> Received: 28/01/2025; Accepted: 25/03/2025; Published: 26/03/2025

---

## ABSTRACT

If, over the last few decades in developing countries, we have not tired of writing about professional integration issues, it's because the literature has shown that policies that contribute to reducing unemployment and increasing employability are still feverish in the face of the growing number of graduates entering the job market. Indeed, graduates looking for their first job, particularly those with a “doctorate”, who would have imagined the highest academic qualifications as a factor for instant professional integration, are in the current state of affairs confronted with two major phenomena: “declassification and popular banality”. On this basis, the paper conducts a descriptive analysis of the day-to-day perceptions of the non-employment period of a few graduates (PhD holders). Specifically, the paper highlights the nature of social contrariety among “PhDs”. Field surveys point to the academic and social difficulties and psychological constraints encountered in the doctoral training process, in everyday life and in the trivialization of the doctoral diploma.

**Keywords:** *PhD diploma; professional insertion; popular banality; Côte d'Ivoire.*

## Résumé

Si ces dernières décennies dans les pays en voie de développement, l'on ne se lasse point d'écrire des lignes sur les questions d'insertion professionnelle, c'est parce que la littérature a montré que les politiques qui contribuent à réduire le chômage et à accroître l'employabilité restent encore fébriles face au nombre croissant de diplômés qui se présentent sur le marché de l'emploi. En effet, les diplômés à la recherche de premier emploi singulièrement les détenteurs d'un “doctorat” qui imaginaient les plus hauts diplômes d'études comme un facteur d'insertion professionnelle instantanée s'avèrent dans l'état actuel des choses confrontés à deux phénomènes majeurs : le « déclassé et la banalité populaire ». <sup>2</sup> Sur cette base, le papier mène une analyse descriptive sur les perceptions au quotidien de la période de non emploi de quelques diplômés (détenteurs de doctorat). De façon spécifique, l'article met en évidence la nature de la contrariété sociale des “docteurs” en attente de recrutement. Les enquêtes de terrain révèlent des difficultés

---

<sup>1</sup> **How to cite the article:** Keita A.; (March, 2025); LE DIPLOME DE DOCTORAT EN COTE D'IVOIRE : ENTRE LES COMPLICATIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA BANALITE POPULAIRE; *International Journal of Research in Social Sciences and Humanities*; Vol 15, Issue 1; 48-54, DOI: <http://doi.org/10.37648/ijrssh.v15i01.006>

<sup>2</sup> Un individu est dit déclassé s'il occupe un emploi de catégorie a priori inférieure à ce qu'il escomptait à la sortie de l'école. Quant à la banalité populaire dans le contexte de la présente étude est toute attitude ou tout sentiment qui consiste à réduire la valeur symbolique d'un objet dans son environnement social du fait de la dépréciation de sa valeur économique. Ex: l'Anglais et la langue locale africaine. Le premier est prisé parce qu'il constitue un atout supplémentaire dans les offres d'emploi. Quant à la seconde qui malgré sa valeur symbolique de patrimoine culturel est en perte d'influence voire banalisée dans l'éducation de base et même dans la vie quotidienne, parce que sa valeur économique semblerait déconsidérée.

significatives, tant sur le plan académique et social que psychologique, rencontrées tout au long du processus de formation doctorale, depuis l'obtention du diplôme jusqu'à la recherche d'insertion professionnelle. Elles mettent également en lumière l'essentialisation et la banalisation du doctorat.

**Mots clés:** Diplôme de doctorat, insertion professionnelle, banalité populaire, Côte d'Ivoire

## INTRODUCTION

L'analyse des conditions d'insertion professionnelle des diplômés détenteurs d'un doctorat selon l'approche de la formation universitaire considère qu'un individu après l'obtention du titre de docteur doit pouvoir exercer dans le domaine de la recherche, de l'enseignement supérieur ou dans tout autre domaine similaire. L'accès au métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur constitue l'aboutissement d'une partie du stock de vives souffrances et de douleurs du parcours universitaire. L'occupation de ces postes de responsabilité (chercheur/enseignant-chercheur) permet aux diplômés docteurs d'avoir un cadre de vie agréable. Elle a l'avantage néanmoins, de leur donner les aptitudes (la non exposition à la précarité), les capitaux sociaux (le réseautage) et les moyens de création de richesse (l'investissement privé). Ces besoins sont considérés comme des responsabilités dont la mise à disposition au profit des diplômés détenteurs de doctorat est du domaine de l'Etat. Ce dernier, par le biais de ses institutions d'intégration et agences d'exécution des programmes d'insertion professionnelle est censé pourvoir à la satisfaction des besoins de base au profit des diplômés. Malheureusement, les Etats d'Afrique Sub-Saharienne n'ont toujours pas été en mesure de faire face à cette exigence des diplômés en générale et en particulier dans le cas spécifique de ceux détenteurs d'un doctorat. Le plus souvent, pour justifier ce manque les gouvernements Sub-Sahariens évoquent des crises exogènes telles que les crises budgétaires et les crises armées. Pour preuve, selon la Banque Mondiale (2014) le déficit d'ingénieurs reste préoccupant et cela du fait de la production insuffisante des institutions de formation, de la qualité médiocre de l'enseignement et du manque d'expérience pratique parmi les diplômés. Toujours selon les résultats de la Banque Mondiale qui stipule que le manque de capacités à tous les niveaux de la profession d'ingénieur constitue un obstacle substantiel à la réalisation de presque tous les objectifs de développement, qu'il s'agisse de la fourniture d'assainissement de base à la réduction de la pauvreté rurale. (Banque Mondiale, 2014).

La prise en compte des besoins liés à l'éducation et à l'insertion professionnelle des diplômés n'ont pas encore la véritable primauté des actions gouvernementales sur le terrain. Certes, des efforts sont consentis plus ou moins dans la sous-région, toutefois, ces efforts découlent plus de stratégie politique de séduction qu'à une vraie politique allant dans le sens de l'amélioration systémique du problème (insertion professionnelle). Puisque le paradoxe est qu'il ya un véritable écart entre la décennie de croissance du PIB<sup>3</sup> en Afrique Sub-Saharienne et l'état de précarité des populations surtout des jeunes sans emplois. Cette faiblesse que la Banque Mondiale constate dans le financement et l'accès aux métiers decents constiue une préoccupation nationale dans la quasi-totalité des pays de la sous-région. A cet effet, dans certains Etats les appels incessants aux diplômés sans emploi de toute tendance confondue à l'initiative entrepreneuriale et à la reconversion professionnelle sont sans équivoques.

En Côte d'Ivoire par exemple, depuis le déclenchement de la crise armée du 19 septembre 2002 associé à la faiblesse économique du pays d'alors, cela a entraîné le foisonnement de programme de reconversion ou d'intégration<sup>4</sup> professionnelle pour les diplômés, les jeunes sans emplois, les jeunes démobilisés et les jeunes descolarisés. Dans cet ordre d'idée, un plus grand nombre d'éléments montrent l'importance qu'accordent les pouvoirs politiques actuels et passés à la reconversion professionnelle et à l'entrepreneuriat comme étant l'une des voies crédible pour augmenter les éventualités d'employabilité dans le pays. Parfois, ces appels à la reconversion professionnelle et à l'initiative entrepreneuriale conduisent d'ordinaire à un dénigrement de certaines disciplines (art, sciences humaines et lettres) voire même à la mise en cause de leur potentialité utilitaire dans la société<sup>5</sup>. En réaité, pour certains demadeurs

---

<sup>3</sup> PIB (Produit Intérieur Brut). Selon le rapport de la Banque Mondiale (2014) entre 2000 et 2011, le Produit Intérieur Brut (PIB) a enregistré une hausse de plus de 4,5 % par an en moyenne contre 2 % environ au cours des 20 années précédentes (Indicateurs du développement dans le monde, années diverses).

<sup>4</sup> A travers l'Initiatives du Ministère d'Etat, du Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), Le Projet emploi jeune et développement des compétences (PEJEDEC) et le Contrat de désendettement et de développement (C2D), le Programme d'aide à l'embauche (PAE), le Programme spécial de requalification et mise en adéquation formation-emploi et le Service civique d'aide à l'emploi et au développement.

<sup>5</sup> Plusieurs officiels dans le pays se sont prononcés sur le sujet, mais les déclarations de deux de ces officiels ont retenu notre attention. Le premier fut l'ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur Konan Gnamien. Dans une de ses déclarations qui ressemblait à un procès en inutilité à l'encontre

d'emplois, la reconversion professionnelle pose moins de problème surtout pour les plus jeunes et pour ceux d'entre eux qui obtiennent un financement (étatique ou privé) arrivent à entreprendre dans divers secteurs économique de leur choix.

En revanche, pour les diplômés détenteurs de doctorat, la reconversion professionnelle paraît plus complexe vu le poids de l'âge<sup>6</sup> avancé pour certains, et pour d'autres, les secteurs dans lesquels certains métiers sont disponibles les "déclassent". Pour se soustraire du déclassement, nombreux sont les docteurs qui optent pour les métiers transitoires tels que l'enseignement dans le secteur universitaire privé et la création de microentreprise de consulting. S'il est observé que telles attitudes et habitudes (se tourner vers les métiers transitoires) des diplômés détenteurs de doctorat diffèrent d'un diplômé à un autre selon les milieux et les attentes, cette manière de s'adapter influence leur situation vis-à-vis de l'environnement social.

C'est dire qu'au bout du compte, la structure et la caractéristique du métier transitoire les exposent aux regards des siens à des individus dont le long temps mis pour acquérir le diplôme de "doctorat" n'aura été qu'une "perte de temps". Dans la mesure où selon eux (parents, amis, proches des diplômés détenteur de doctorat) les métiers transitoires, les emplois "déclassants", les appels à l'initiative entrepreneuriale et la reconversion professionnelle que propose l'Etat n'ont guère besoin d'un doctorat d'étude pour les mettre en oeuvre.

Les représentations et les agissements n'obéissent pas à tout bout de champ aux mêmes logiques certes, mais les contradictions qui structurent le rapport "diplôme de doctorat-monde de l'emploi" semblent provoquer une réduction vertigineuse de l'image du diplôme de "doctorat" à sa simple facette de "choc d'illusion". Ce choc d'illusion n'est rien d'autre que la discordance entre tout le système de représentations forgées à l'école et à l'université autour du diplôme de doctorat dont les détenteurs ambitionneraient et ce que la réalité du marché de l'emploi leur apprend à l'entrée dans la recherche du premier emploi.

Autrement dit, le choc d'illusion est une affliction provoquée à la fois par la période des études et celle de la recherche d'emploi vu que le temps de l'insertion professionnelle constitue aujourd'hui une épreuve sociale à part entière (Hyacinthe, 2023). Depuis peu, en Côte d'Ivoire, l'entrée dans l'emploi est plus longue, très périlleuse et l'attente n'épargne quasiment plus personne. Pour délimiter objectivement cette étude ou pour être sûr qu'elle soit effectivement appréhendée comme telle il devient important voire impérieux d'apporter des éléments de réponse sous forme descriptive aux perceptions des diplômés détenteurs de doctorat de leur situation de non emploi et la banalisation de leur statut de "docteur". On pourrait savoir avec une certitude statistique le nombre de diplômés détenteurs de doctorat sortants de l'enseignement supérieur, mais rien ne nous dit dans le cas où l'insertion professionnelle est une épreuve sociale non anticipée comment ils conçoivent l'existence de cette épreuve supplémentaire postdiplôme? Telle est la contribution de la présente étude dans les réflexions et à la recherche de réponses pour stopper la propagation du chômage de masse des diplômés.

## MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Etant donné que l'objectif principal de l'étude a été d'apporter des éléments de réponse sur la nature de la contrariété sociale des diplômés détenteurs de doctorat et la banalisation de leur statut de "docteur" dont ils font l'objet, la collecte des données s'est effectuée de sorte à cerner tous les contours de ces entités de recherche.

Ainsi, deux étapes ont constitué la collecte des données. La première étape a mobilisé les techniques comme la documentation (effectuée à partir des documents scientifiques et des rapports produits par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des collectifs de diplômés détenteurs de doctorat), les entretiens avec des proches de diplômés détenteurs de doctorat (recueillir les motifs de la banalisation du doctorat). Dans la deuxième étape, nous avons procédé à une enquête qualitative (basée sur le récit de vie) auprès de diplômés détenteurs de doctorat. La méthode de sélection a été possible grâce aux différents collectifs des diplômés détenteurs de doctorat et les acteurs enquêtés ont été classés en deux groupes (les leaders de collectifs et les membres). Ceci pour

---

des arts, sciences humaines et lettres se demandait à quoi servaient ces disciplines? Le second, celui qui occupe le même département ministériel actuellement le Ministre Adama Diawara a orienté le procès en inutilité à l'encontre des arts, sciences humaines et lettres sous l'angle du rapport antagoniste quantité-qualité en faisant allusion au surnombre que ces disciplines créent au niveau des diplômés détenteurs de doctorat à la recherche de premier emploi.

<sup>6</sup> Selon notre enquête exploratoire l'âge des diplômés détenteurs de doctorat varie entre [33-50].

éviter le comportement d'anti-sélection et d'aléa moral. La méthode d'analyse a consisté, d'une part, à capitaliser les actions socio-économiques, comportementales et idéologiques acquises au plan individuel et collectif et dans les milieux de l'enquête et, d'autre part, à décrire ces acquis à travers les données d'enquête collectées. L'analyse des données de l'enquête s'est faite au moyen de la méthode de l'analyse descriptive.

### **SOUFFRIR POUR RÉUSSIR: UN PASSAGE OBLIGÉ DE LA FORMATION DOCTORALE**

Dans la plupart des universités en Côte d'Ivoire, il faut parfois se dépasser jusqu'à l'excès pour « mériter le diplôme de doctorat ». En effet, l'on admettra que l'enseignement supérieur doit bien évidemment rythmer avec la rigueur, l'excellence et le mérite du travail bien accompli. Pourtant, selon les diplômés détenteurs de doctorat enquêtés, lorsque les balises du mérite et de l'excellence à l'entrée de l'école doctorale sont acquises, de nouvelles épreuves découlent constamment de la collaboration directeur de thèse doctorant au point que malgré les nombreuses heures de recherche et de sacrifices personnels à tout moment du doctorant, les perspectives de réussite sont sans risquer de tourner court. Ces rudes épreuves pouvant être considérées comme des soubressauts de la formation doctorale ne facilitent pas la tâche à tous, et seuls très peu de doctorants réussissent ces épreuves et finissent la formation.

En d'autres mots, lorsqu'on se base sur les prémices de ces ordalies, les comportements des doctorants sont guidés par la peur et l'inquiétude que par l'apprentissage. A cet égard, les doctorants dans cette situation, soit ils s'en attristent et continuent malgré eux la formation soit ils agissent exactement comme prévu, c'est-à-dire abandonner. Dans les deux cas les écoles doctorales laissent toujours des souvenirs douloureux aux doctorants.

D'une manière générale, les directeurs de thèse évoquent une bonne raison du blocage de la thèse: pas bonne dans le sens de la raison juste, mais bonne dans le sens d'une raison logique que les doctorants n'arrivent pas à cerner; d'où la perception idéologique de la formation doctorale par ces derniers comme étant une formation "mystérieuse". Ce terme apparaît sur les lèvres de tous les diplômés détenteurs de doctorat enquêtés, mais la situation est telle que personne ne peut parler de changement car au sein du corps académique il ya toujours une réelle divergence de vue concernant l'équilibre des risques entourant les perspectives de la formation doctorale. Ainsi, la racine commune de ces mésententes devient l'ennui, le désintérêt et la démotivation des doctorants.

Ensuite, ces mésententes au sein du corps académique évoluent généralement vers une forme de guerre de clan qui s'aperçoit dans les groupes de recherche d'étudiants, les laboratoires de recherche même les positions scientifiques. Dès lors que les enseignants ne sont pas rassemblés à bloc professionnellement, le syndrome d'épuisement par l'ennui fait courir aux doctorants des risques pour leur santé mentale (stress, anxiété, dépression). Cet enquêté en témoigne : « Bien entendu, la rédaction de ma thèse devrait normalement s'achever cette année. Mais, Je sais que c'est difficile que ça soit ainsi, car ici on ne compte pas les années de la thèse au risque d'augmenter son stress et sa colère. Chaque fois que je me sens heurté, blessé ; ça m'affaiblit, c'est ma santé (par le stress généré) qui en prend un coup. » L'environnement académique peut alors devenir un calvaire dans lequel les doctorants sont enfermés. En tant qu'incriminés dans cette atmosphère difficile, dans la plupart des cas les doctorants sont emmenés à garder raison et dissimuler leur exaspération au directeur de thèse, sans quoi ils sont susceptibles d'être sanctionnés par une rétractation de celui-ci qui sera suivi d'un nouveau report sans délai de ce que le doctorant aurait souhaité comme rencontre académique.

La thèse dans ces conditions est plus facile à dire qu'à faire. Tout porte à croire que les doctorants ne savent quoi faire. Le pire serait de répondre avec agressivité à ces déclarations de l'environnement académique car cela mènerait à rien, au contraire les décrédibiliseraient par rapport à eux-mêmes et aux autres. Selon l'enquête, les doctorants même s'il le faut doivent accepter de perdre toute leur estime face à toutes les « carpettes » de l'environnement académique. Alors, au final, c'est bien aux doctorants de décider s'ils veulent subir ou répondre à ces agissements du milieu qui malheureusement, existe dans toutes les universités. Officieusement le calendrier de la thèse n'a pas de limite, plus les doctorants se rapprochent de la date fatidique de soutenance plus les directeurs de thèse s'éloignent de la supervision de celle-ci et plus ils deviennent beaucoup moins conciliants, sensibles à tout changement d'attitude allant dans le sens d'une situation non évolutive.

A ces péripéties, au nombre desquelles il faut inclure les procédures administratives (rapport de thèse, fiches d'inscription, procès verbaux de soutenance) qui ne tolèrent guère les explications toutes faites des doctorants. Selon ce que l'enquête a constaté, les critiques sur la lourdeur l'administrative venant des doctorants sont épinglées de propos discourtois même si ces critiques ne dévalorisent pas de façon insidieuse la personnalité de l'administrateur.

En effet, l'enquête n'a pu faire abstraction d'un discours crépusculaire qui met de l'avant le statut éminent de l'administration, du corps académique vis à vis du statut de subordination du doctorant.

Dans cet ordre d'idée, l'administration universitaire est une autre addition qui met en scène un monde universitaire qui inquiète, un univers qui terrifie. Alors que le monde universitaire est plus reconnu d'un discours fréquentable, d'un lieu commun qui suscite discussions, contradictions et aménités. Ainsi, l'enquête a aussi constaté chez les diplômés détenteurs de doctorat le désir d'en découdre avec ces habitudes qui les maintiennent dans cet espace où la thèse est un acte barricadant qui disjoint l'épanouissement du doctorant à son milieu social. Le parcours de la thèse fait intervenir les formes plus ou moins avouables d'une réalité secrète qui prévaut dans les universités publiques ivoiriennes et qui permet à l'enquête de nommer les doctorants comme des "suppliciés de la formation doctorale".

### **INSERTION PROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE: C'EST LA PÉRIODE OÙ CHACUN TROUVE SON COMPTE**

"N'est-ce pas une déception de constater qu'après de longues années d'étude, le diplôme ne nous dispense pas des soucis d'insertion professionnelle?" Ces interrogations sont apparues constamment lors de nos entretiens avec les diplômés détenteurs de doctorat. Ces diplômés voudraient qu'il en soit autrement, c'est-à-dire, que le diplôme incarne leur "Graal", qu'il leur permet (littéralement et métaphoriquement) d'avoir un avenir meilleur. Mais ce souhait, à vrai dire une utopie négative dans la mesure où le diplôme les réconcilie avec un monde dur, impérieux, anonyme comme le chant d'un stylite en plein désert.

L'insertion professionnelle ne leur offre pas de disposer d'une situation dans laquelle ils peuvent s'en remettre avec complaisance à la différence d'une altérité mise à mal. En Côte d'Ivoire actuellement, nul ne peut se prévaloir d'un emploi systématique après les études. Même les diplômés issus des formations qui jadis avaient les probabilités d'employabilité quasi assurées se trouvent elles aussi inquiétées de la teneur de l'inconvénient. Finis donc les années où les diplômés étaient recrutés avant même la fin de leur formation pour certains, et pour d'autres les possibilités d'emplois étaient telles que l'embarras du choix était de mise il fallait des heures ou des jours de consultations avec la famille ou des proches pour se décider de l'emploi qui conviendrait le mieux.

Pour dire vraie, si ces périodes glorieuses du monde de l'emploi sont révolues c'est par ce que les effets démographiques, économiques et autres se sont exercés naturellement avec une ampleur différente selon les régions en Côte d'Ivoire. L'enquête a constaté qu'au début, les diplômés détenteurs de doctorat se reconfortaient des métiers transitoires. Mais petit à petit ceux-ci semblent se raréfier. Cette raréfaction est due au rajeunissement de l'ossature des candidats demandeurs de premier emploi. L'arrivée massive des demandeurs d'emploi de plus en plus très jeunes dont l'âge varie entre [21-25] sur le marché d'emploi amène à restreindre l'ère géographique des recherches d'emploi.

Ainsi, l'employeur quant à lui met l'accent sur les critères de la qualité et du jeune âge. Car la littérature sur les critères de préférence et de sélection des employeurs montre que ces derniers apprécient un talent jeune ayant un diplôme de licence ou master, fort et docile à leur yeux qu'à un diplômé détenteur de doctorat peu assimilable, indomptable et prompts à la démission. Il est bien évident que le niveau de diplôme et l'âge ont donc renforcé les inégalités d'employabilité dans le pays. Cela a particulièrement accentué les différences entre les demandeurs d'emploi plus jeunes et ceux d'un peu plus âgés. En effet, il est généralement connu qu'une troisième vague de diplômés demandeurs d'emploi notamment les diplômés de la diaspora apparaissent de même sur le terrain. Les diplômés de la diaspora qui se réservent de garder à la dérobée les motifs de leur retour au bercaïl cherchent aussi le monopole des relations sur le terrain du marché d'emploi déjà très concurrentiel. La problématique de l'insertion professionnelle a ainsi avivé les compétitions entre les demandeurs d'emploi et aggravé l'inquiétude générale résultant déjà des politiques d'emploi.

Il ne faudrait pas pourtant croire que l'arrivée des diplômés de la diaspora détenteurs de doctorat formerait une harmonie retrouvée avec le pays; elle est grosse d'antagonisme, notamment sur le plan social. Elle a révélé une double incertitude généralement caractérisée par le non recrutement à l'université du pays d'origine et l'impossibilité de non retour au pays d'où ils ont fait la formation doctorale. Selon l'observation du terrain, c'est une lutte plus ou moins latente que mènent ces diplômés de la diaspora pour leur insertion professionnelle au risque de s'exposer à la risée populaire. Isolés dans leur coin, les diplômés de la diaspora détenteurs de doctorat mènent leur initiative d'insertion professionnelle sous couvert des plateformes de revendication des diplômés détenteurs de doctorat non encore recrutés ou insérés.

Toutefois, la lutte pour l'insertion professionnelle ne connaît pas la même acuité chez les diplômés de la diaspora. Ceux dont les formations sont rarissimes revêt un caractère relativement modéré, essentiellement parce que le poste à pouvoir de l'appel d'offre d'emploi n'a pas pénétré l'économie du pays et bien que très prospère les employeurs n'hésitent pas à faire appel aux diplômés de la diaspora pour la phase expérimentale.

Dans certains cas, mais pas dans tout, quand la forme d'une société est telle, au point de vue insertion professionnelle que ce n'est point la valeur du mérite mais la valeur d'usage qui y prédomine, l'employabilité est plus ou moins circonscrite par le cercle des favorisés, le caractère de l'excellence elle-même n'en fait point naître un appétit de critère de sélection. A partir du moment où nous sommes dans des économies en voie de développement et où l'égalité et la transparence sont vulnérables le surnombre de diplômé comme celui des diplômés détenteurs de doctorat en Côte d'Ivoire, le capital humain au lieu qu'il pénètre et valorise les forces productives, il se transforme en une force démoralisante et active le déni, le désaveu de l'expérience des longues études pour les générations futures, à part des exceptions étroitement liées à l'expérience d'une vie.

### LE DIPLÔME DE DOCTORAT: VERS L'APOGÉE DU TEMPS DE LA NOBLESSE?

A l'égard de la crise dite des "3000 docteurs non recrutés" dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, l'enquête a constaté qu'au fil du temps la noblesse du doctorat s'amenuise. Il faut souligner que la Côte d'Ivoire n'avait jamais connu une telle crise au point qu'elle fut très virale sur les réseaux sociaux. Dans toutes les différentes catégories sociales la crise des "3000 docteurs" non recrutés a été un ébranlement créant sans doute des inquiétudes et désolation aux seins des familles des diplômés. Au cours des années précédentes, en Côte d'Ivoire, il était rare voire impossible de voir un diplômé détenteur de doctorat s'apitoyer sur ses difficultés d'insertion professionnelle. Le doctorat était le diplôme qui incarnait gloire, fierté et estime familiale; dans la mesure où dans une famille sur deux ce n'était pas permis à tout le monde d'atteindre ce plus haut sommet des études. En d'autres termes, le diplôme de doctorat a été jusque-là relativement exalté, porté au pinacle.

Même si le chiffre "3000 docteurs non recrutés" avancé par les différents collectifs de diplômés détenteurs de doctorat est contesté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur qui avance un nombre un peu plus bas, le diplôme de doctorat n'avait pas jusque là connu de rupture, analogue à une détérioration de son image et de sa disgrâce dans l'opinion publique. Cela est si vrai que beaucoup de polémiques déferlent la chronique de la presse écrite et des chaînes de télévision au centre desquelles les autorités et les collectifs des "3000 docteurs non recrutés" se rejettent la responsabilité de la crise. Quoiqu'il en soit le principal coupable ce que l'on retient c'est que les tergiversations ont un taux d'accusation extrêmement élevés.

Parallèlement à cette crise, les décideurs nationaux ont clarifié leur position du fait de ne pas pouvoir engager tous les diplômés détenteurs de doctorat dans la fonction publique faute de contrainte budgétaire, donnant ainsi la latitude aux diplômés détenteurs de doctorat de se remettre à l'exercice du secteur privé ou à des initiatives entrepreneuriales collectives ou individuelles. La nécessité de dire aux diplômés détenteurs de doctorat d'assurer eux-même un accès à un emploi est problématique; étant donné que, la Côte d'Ivoire du fait de son modèle économique (économie d'échelle) où l'expansion des services bancaires formels (banques, services d'épargne postale, institutions d'épargne formelles autres que les banques) s'accroît généralement avec la diminution des crédits bancaires. En effet, la transparence de l'accès au financement étatique de projet emploi est sujet à caution (les financements semblent aller le plus là où se trouve le soutien politique).

Les situations pareille, c'est-à-dire, les accusations qui naissent de ces tergiversations affectent le moral des plus jeunes apprenants encore dans le cursus scolaire. Cela les conduit désormais à des choix différenciés prévenant à des états de faits distincts. Ces différences entre le pouvoir public et les diplômés détenteurs de doctorat sont vécues avec une certaine appréhension par les populations tant qu'elles ne trouvent pas des réponses idoines à la problématique de l'emploi pour tous surtout pour ceux qui auparavant en avaient l'accès quasi assurés. Dans le cas contraire, ce qui était considéré au départ que symbole de réussite (diplôme de doctorat) devient catalyseur de frustrations et trace progressivement des clivages toujours plus marqués. Or, lorsque les liens d'optimisme procurés par le diplôme se rompent, le détenteur se replie sur des considérations particulières de part et d'autre des clivages sociaux. Alors, quand le désespoir et l'attitude sont désormais disjoints, il se construit des perceptions idéologiques et psychologiques aggravant le déséquilibre entre diplôme et insertion professionnelle.

Comme on le constate, la déception que procure le diplôme de doctorat, comme la plupart des autres diplômes universitaires sont le fait de plusieurs facteurs sociaux certes, néanmoins, aujourd'hui la confusion qui règne, dans l'esprit des familles des diplômés sur ces sujets complexes ce sont les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics qui engendrent la sortie en masse de diplômés des universités sans de véritables perspectives opérationnelles d'insertion professionnelle.

## CONCLUSION

Le présent article avait pour but d'apporter des éléments de réponses à la contrariété sociale des diplômés détenteurs de doctorat conséquemment à la banalisation du diplôme de doctorat lui-même dans l'opinion publique ivoirienne. Il fait suite à différentes investigations menées principalement à partir de la documentation, des entretiens et des informations collectées des collectifs de docteurs non recrutés. Les résultats de cette étude ont révélé trois états de faits parmi tant d'autres qui permettent de comprendre la situation des diplômés détenteurs de doctorat. Ainsi, l'on retient les conditions d'étude et de formation des écoles doctorales. Cette période est pointée comme un facteur de contrainte et de pression psychologique. Décidément, la difficulté d'insertion professionnelle des diplômés détenteurs de doctorat fait naître, laisse lieu à une stigmatisation de leur capacité dans la dynamique socioéconomique du pays. En termes plus claires, leur situation de non emploi essentialise également une banalisation du diplôme de doctorat. L'étude a permis de capter que dans l'imaginaire populaire faire un doctorat d'étude est "une perte de temps". Sur cette base, il est à constater au sein de la population que le diplôme de doctorat n'impressionne plus et par conséquent le non-respect du statut de "docteur" est visiblement observable dans les propos du citoyen lambda comme chez les officiels. En somme, il faut retenir que tous ces facteurs sont le fait de la faiblesse de l'application des mesures gouvernementales encadrant la lutte contre la problématique d'insertion professionnelle. Il urge donc d'agir en vue de rassurer les apprenants encore dans le cursus scolaire et universitaire.

## BIBLIOGRAPHIE

Fédération des docteurs non recrutés de Côte d'Ivoire. (2022, 25 août). *Côte d'Ivoire: les docteurs non recrutés organisent leur insertion professionnelle. Le Banco.*

Hyacinthe, N. B. (2023). *Problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés des universités publiques de Côte d'Ivoire. Recherche Africaines, 24(1), 145-160.*

Koffi, S. A. (2021, 30 mai). *En Côte d'Ivoire, les universités cherchent enseignants, les docteurs sont au chômage. Connection ivoirienne.*

Kprie, K. E. (2010). *La problématique de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'aune de l'inadéquation formation et marché de l'emploi.* Thèse de doctorat non publiée]. Université Paris Est/Université de Bouaké.

L'info Express. (2024, 16 septembre). *Côte d'Ivoire/Insertion professionnelle: Le plaidoyer des docteurs non encore recrutés au gouvernement.*

Le débat Ivoirien. (2024, octobre). *Révélation dans la crise des docteurs non recrutés en Côte d'Ivoire: Pr Adama Diawara sur la selette.*

Le débat Ivoirien. (2025, février). *Recensement des docteurs non recrutés de Côte d'Ivoire: Plaidoyer auprès du ministre Adama Diawara pour la prolongation*

Koaci. (2023, 18 août). *Côte d'Ivoire: Création et fonctionnement des écoles doctorales, enseignants et doctorants invitent le ministère à plus de clarification.*